



Paris le 30 juillet 2009

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Marie-Luce PENCHARD
Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75008 Paris

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Madame le Secrétaire d'État,

Suite à une rencontre récente avec M. François-Xavier BIEUVILLE, Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'insertion des Travailleurs d'outre-mer (ANT), il est paru indispensable que celui-ci se rende dans l'Archipel afin d'aborder les nombreuses problématiques qui s'y posent dans le champ de compétence de l'Agence.

Aussi, en accord avec lui, j'ai l'honneur de vous demander de permettre que ce déplacement officiel à Saint-Pierre-et-Miquelon puisse se réaliser à la rentrée.

Il s'agit d'entamer une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'envisager le type de partenariat à mettre en place afin que Saint-Pierre-et-Miquelon puisse bénéficier au mieux de l'ensemble des dispositifs gérés par l'ANT.

Ce sera aussi, je l'espère, l'occasion de renforcer l'accompagnement du territoire dans la démarche de renforcement de sa politique de formation professionnelle, dont le besoin se fait désormais sentir de façon pressante.

Confiante en votre soutien et dans l'attente de votre réponse, Madame le Secrétaire d'État, je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.

Annick Girardin